

AG de GDS Creuse => Avec les gestes barrières et de distanciation, le Groupement de Défense Sanitaire de la Creuse (GDS Creuse) a tenu, ce 07 septembre, son Assemblée Générale sous la Présidence de Philippe Monteil dans la salle des conférences du Crédit Agricole à Guéret.

La biosécurité...

Tous concernés : Homme et animaux !

2020 et sa pandémie de la COVID-19 nous a particulièrement sidérés, nous marque et va rester dans nos préoccupations pour quelques mois, voire années. Cet épisode, par les actions de prévention qu'il demande (mesures barrières, distanciation physique...), illustre, une nouvelle fois, la notion « ONE HEALTH – UNE SANTE » et conforte notre implication dans la sensibilisation au développement de la biosécurité dans les élevages, outil de notre concept « Le sanitaire... j'adhère ! ».

Pour les mois à venir, nos actions vont s'orienter autour de trois axes majeurs :

- - Réussir le plan d'éradication de la BVD.
- - Poursuivre notre implication au sein de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine.
- - Renforcer la sensibilisation à la biosécurité.

Réussir le plan d'éradication de la BVD

Face à l'impact clinique et économique de la BVD, un plan d'éradication « construit par les éleveurs, pour les éleveurs » a été approuvé à l'unanimité par tous les représentants agricoles et vétérinaires, d'où l'Arrêté Ministériel BVD du 31/07/2019. Nous sommes face à un nouveau chantier d'envergure pour l'élevage bovin avec un passage d'une maîtrise des points à risque à un plan d'éradication. L'action de chaque éleveur, dans le dépistage et la lutte, permettra l'assainissement BVD des cheptels et stoppera les pertes sanitaires et économiques liées à cette maladie dans chaque élevage. Pour une maladie comme la BVD, l'adage « Le sanitaire n'est efficace que s'il est collectif » est particulièrement approprié. En Creuse, pour des raisons d'efficacité et de simplicité, le conseil d'administration de GDS Creuse a décidé un bouclage généralisé des veaux à la naissance avec prélèvement de cartilage auriculaire pour analyse virologique BVD à partir du 01/10/2020. Nous vous tiendrons régulièrement informés et restons à disposition de chaque éleveur pour toute information, ainsi que tous les vétérinaires remerciés pour leur investissement dans ce nouveau plan d'action. Le coût du plan est estimé à 6,4 € par veau. La mutualisation des coûts analytiques, d'indemnisation et d'euthanasie des IPI perdure. L'indemnisation des IPI est revalorisée à 300 € (50 € pour les veaux mâles laitiers). Les moyens financiers mobilisés proviennent des cotisations, de fonds de réserve GDS Creuse et FMGDS, et des tarifs analytiques préférentiels du LDA d'Ajain. Philippe Monteil a remercié une nouvelle fois le Conseil Départemental et le LDA d'Ajain.

Un dossier de demande d'aide a été déposé auprès du Conseil Régional.

Pour les raisons suivantes, son soutien nous paraît incontournable :

- - Les pays européens avec un programme d'éradication BVD ont bénéficié d'aides nationales ou régionales.
- - L'élevage bovin de Nouvelle-Aquitaine est majoritairement allaitant plein-air. C'est donc un élevage de qualité, valorisant les surfaces en herbe (puits de carbone stratégique) qui structure nos paysages néo-aquitains. Il est ainsi pleinement conforme aux attentes de nos concitoyens.

Mais de ce fait, il renferme structurellement des facteurs de risque importants en matière de contamination BVD. De plus, il se trouve dans une situation économique difficile.

- - Une lutte collective efficace contre cette maladie permet de limiter les pathologies, donc les intrants, notamment les antibiotiques, et d'augmenter le bien-être animal, sans oublier le bien-être de l'éleveur, donc, là aussi, pleinement conforme aux attentes de nos concitoyens.

Nous sommes dans l'attente de sa réponse et nous espérons la mobilisation de tous les acteurs et partenaires sur ce dossier crucial pour l'élevage bovin néo-aquitain.

Poursuivre notre implication au sein de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine avec son aspect multi-espèces et ses chantiers transversaux

Un seul OVS est reconnu par région, d'une part, pour le domaine animal et, d'autre part, pour le domaine végétal. Avec les nouvelles régions, la FRGDS Nouvelle-Aquitaine (constituée des 12 GDS de la région et des représentants des différentes espèces animales) est reconnue comme l'OVS pour le domaine animal de la Nouvelle-Aquitaine depuis le 01/10/2019 avec une reconduction pour la période 2020-2024 par arrêté ministériel du 19/12/2019.

Avec les 11 autres départements, GDS Creuse s'investit dans différents chantiers :

- - L'accréditation de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine pour la prophylaxie bovine (brucellose, leucose, tuberculose) selon la norme NF EN ISO/CEI 17020, confirmée par le COFRAC (comité français d'accréditation) inspection.
- - Des groupes de travail sur des préoccupations régionales comme la tuberculose ou les myiases à *Wohlfahrtia magnifica*, les missions déléguées par l'Etat hors accréditation (BVD, IBR, varron...) ou des émergences comme la besnoitiose...
- - Le périmètre multi-espèces avec des sections par espèces : apicole, aquacole, avicole, équine, porcine et ruminants avec des harmonisations techniques (prophylaxie SRDP chez les porcins), l'identification de chantiers transversaux comme la biosécurité avec les formations afférentes...
- - L'ancrage départemental, nécessaire pour l'indispensable proximité, base de l'accompagnement et du renforcement du positionnement de GDS Creuse comme « guichet sanitaire unique » pour le domaine animal.

Renforcer la sensibilisation à la biosécurité

La biosécurité est l'ensemble des mesures destinées à protéger une population animale, l'homme et l'environnement des agents infectieux transmissibles (biosécurité = sécurité contre les agents biologiques) avec une triple finalité : santé animale, sécurité sanitaire des aliments et santé humaine.

La crise de la covid 19 démontre l'intérêt des mesures de prévention :

- - On nous parle de quatorzaine... nous vous recommandons l'isolement, 15 jours, de tout animal introduit !
- - On nous dit de nous laver les mains... nous vous préconisons les pédiluves, les lave-bottes, la désinfection !
- - On nous alerte sur les milieux confinés avec le port du masque... nous vous sensibilisons sur l'aération des bâtiments d'élevage !
- - On nous avise de nous faire dépister... nous prôtons les contrôles de prophylaxie et d'introduction !

L'application de ces « mesures barrières » montre ses effets positifs quand ces recommandations sont suivies... et négatifs quand elles ne sont pas appliquées ou de manière insuffisante ! Sachons

tirer les leçons de cette expérience « grandeur nature » au niveau mondial... pour une application au niveau de chacun de nos élevages avec un retour bénéfique individuel et collectif !

Dans une exploitation, la biosécurité peut se décomposer en 5 axes :

- - Faire que le pathogène ne rentre pas dans un troupeau.
- - Faire que le pathogène ne circule pas dans un troupeau.
- - Faire que le pathogène ne sorte pas d'un troupeau.
- - Faire que le pathogène n'infecte pas l'homme.
- - Faire que le pathogène ne persiste pas dans l'environnement.

Une biosécurité active, c'est moins d'agents pathogènes, c'est donc moins de traitements, d'antibiorésistance, de pertes, d'impacts financiers... Nous allons renforcer la sensibilisation des éleveurs et des intervenants en élevage sur ce domaine. Parallèlement, nous allons également mobiliser notre filiale de services, Farago Creuse. Dans son objet de facilitation des missions sanitaires de GDS Creuse, en concertation avec nous et en fonction des remontées terrain, elle va proposer des actions pratiques pour aider à la mise en place d'outils permettant de favoriser une biosécurité efficace.

La communication, un marqueur de notre action à encore amplifier

Pour ces différents axes, la communication est un outil indispensable. Notre panel est déjà important : site www.gdscreuse.fr avec sa lettre d'information, GDS Creuse Mémo, portes ouvertes, information des vétérinaires et des nouveaux installés...2019 a vu la mise à disposition de WebGDS aux éleveurs creusois. Il permet à chaque éleveur de consulter ses résultats d'analyse en ligne, d'éditer ses attestations non-IPI et son BSE prérempli avec le choix des intervalles de date. Nous allons renforcer l'utilisation auprès des 1.400 éleveurs qui nous ont communiqué une adresse courriel.

La continuité dans le changement

2020-2021 va voir aussi un changement significatif à GDS Creuse. Didier GUERIN, impliqué dans notre structure depuis 1987 (administrateur en tant que vétérinaire libéral à Bénévent l'Abbaye, puis vétérinaire conseil et directeur depuis 2000) va faire valoir ses droits à la retraite le 31 janvier 2021. Boris BOUBET va lui succéder. Il présente un profil similaire, vétérinaire libéral à Aubusson impliqué auprès de GDS Creuse puis salarié de la structure depuis novembre 2016. La période de tuilage a donc été conséquente. Cela va permettre une continuité avec, notamment, un partenariat étroit avec les vétérinaires dans la co-construction des actions collectives.

GDS Creuse, avec « Le sanitaire... j'adhère ! » pour renforcer notre coopération pour un troupeau sain, sûr et rentable

Fort de son expertise sanitaire animale collective au service de tous les élevages et à travers ses missions « d'apport de garanties de cheptel et d'image des élevages », « de lutte contre les maladies contagieuses », de « mutualisme » et « d'information », GDS Creuse a fait évoluer son action et continuera à la faire progresser en fonction des modifications des élevages, des besoins des éleveurs et de leur environnement, tout en conservant les bases fondamentales de la lutte collective et sanitaire, indispensables pour sa réussite. D'une lutte contre les maladies contagieuses, nous nous sommes orientés vers notre démarche plus globale, « Le sanitaire... j'adhère ! », permettant un renforcement de notre coopération pour un troupeau sain, sûr et rentable. Au nom de tous les éleveurs, le président Philippe Monteil a finalement tenu à remercier nos partenaires : les vétérinaires, l'administration, en particulier la DDCSPP et son Service Santé Animale, le Laboratoire Départemental d'Analyses, le Conseil Départemental, le Conseil Régional,

les Organisations Professionnelles Agricoles, notamment la Chambre d'Agriculture, le Crédit Agricole, nos instances régionale (FRGDS Nouvelle-Aquitaine) et nationale (GDS France), les délégués cantonaux et les salariés de GDS Creuse et Farago Creuse.

Dr Didier GUERIN – Marien BATAILLE – GDS Creuse – www.gdscreuse.fr

Illustration : AG GDS Creuse 2020 09 07 Tribune (GDS Creuse)

Légende : A la tribune de cette AG GDS Creuse, se trouvaient autour du Président Philippe Monteil, le Dr Bénédicte Martineau, Cheffe de service de la DDCSPP, Nicolas Simonnet, Vice-Président du Conseil Départemental, Yves Henry, Président du Comité d'Orientation de l'Elevage de la Chambre d'Agriculture et le Dr Nicolas Athanassiadis, Président du GTV 23.

Illustration : 2020 09 07 AG GDS Creuse Assistance (GDS Creuse)

Encadré

BVD, 1^{er} octobre 2020, une nouvelle étape vers l'éradication

Pour aller vers un assainissement rapide et efficace de la BVD, le choix a été fait de mettre en place un dépistage systématique des veaux à la naissance par analyse de cartilage auriculaire. Depuis le 1^{er} juillet 2020, les boucles fournies par l'EDE comprennent une boucle dite TST qui permet de faire le prélèvement en même temps que l'identification du veau. Une période de transition a été laissée aux éleveurs qui avaient encore d'anciennes boucles conventionnelles pour les utiliser jusqu'au **1^{er} octobre 2020, mais à partir de cette date tous les veaux devront être testés à la naissance**. Pour les éleveurs ayant encore d'anciennes boucles, ils doivent commander auprès de l'EDE les boutons de prélèvement auriculaires correspondants.

Un bouclage à effectuer le plus tôt possible

Réglementairement, les veaux doivent être notifiés auprès des services de l'EDE dans les 7 jours et identifiés dans les 21 jours. Plus on boucle le veau tôt, plus vite on peut isoler les animaux porteurs du virus. Le bouclage dès la naissance est donc fortement recommandé. Le prélèvement sera alors stocké au réfrigérateur en attendant son envoi, en sachant que **l'analyse doit être faite dans les 15 jours**.

Une nouvelle possibilité pour acheminer les prélèvements au laboratoire

Deux solutions sont proposées pour acheminer les cartilages :

- - Vous amenez **vos prélèvements au moins une fois par semaine chez votre vétérinaire**. La navette du laboratoire départemental d'analyses de la Creuse permet un transport sécurisé, gratuit et dans de bonnes conditions.
- - Vous commandez **des enveloppes préaffranchies auprès de GDS Creuse**. Ces enveloppes sécurisées pour le transport de matériel biologique vous seront fournies à prix coûtant (80 centimes port compris) et vous pouvez y mettre de 1 à 3 prélèvements (20 gr maximum). Pour plus de renseignements sur ce nouveau service, contactez directement GDS Creuse.

Ces deux dispositifs peuvent bien évidemment être utilisés à votre guise, par exemple acheminement chez le vétérinaire en période de vêlage importante et envoi par la Poste lorsque le nombre de naissances diminue.

Illustration : Enveloppe T

Légende : L'enveloppe T permet à ceux qui le souhaitent d'expédier directement les prélèvements au laboratoire départemental.

Illustration : BVD GDS 57

Légende : Gilles CANTENEUR, Président du GDS de la Moselle, est intervenu à cette AG pour nous faire part de l'expérience de son département en matière de plan BVD. Le déroulement correspond à celui en cours en Creuse avec un décalage de 5 ans. Après 3 ans de dépistage par prélèvement de cartilage auriculaire volontaire, la généralisation est intervenue en 2015 (2020 en Creuse). 4 ans après, ils ont entamé l'arrêt progressif du dépistage par boucles et mis en place la surveillance sérologique. Les clés de réussite ont été confirmées : dépistage précoce et élimination rapide de tous les IPI, mesures de biosécurité (introduction de non-IPI avec isolement systématique, participation à des rassemblements avec garanties non-IPI avec isolement systématique au retour...), vaccination dans les cheptels en assainissement...